

*Depuis 1844, nous donnons
de la valeur au temps*

Document non contractuel à caractère publicitaire



Depuis 1844,

dans les moments
d'euphorie comme
dans les tempêtes,
nous avons toujours
fait preuve de sérénité
et de détermination
pour garantir à nos clients
des performances
à long terme.

Le Conservateur

*Siège du Conservateur,
Paris 16^e*



Un modèle unique *à l'épreuve du temps*



Maison fondée en 1844 à l'initiative d'Eugène Riffault, censeur de la Banque de France, et du général Riffault, commandant de l'École polytechnique, Le Conservateur a toujours réussi à allier expertise technique, vision prospective et capacité à élaborer des solutions patrimoniales sur mesure de moyen et long termes.

Référence incontournable de la Tontine en France, Le Conservateur a développé, au fil du temps, son expertise pour **élargir son activité aux domaines de l'assurance-vie, de la capitalisation, des placements financiers, de l'épargne retraite et de la prévoyance.**

Groupe indépendant porté par un réseau de conseillers patrimoniaux implanté sur l'ensemble du territoire, Le Conservateur place **l'intérêt de ses sociétaires (familles, dirigeants d'entreprise...)** au cœur de ses priorités. Il attache une importance particulière à la **qualité de la relation qu'il tisse avec chacun d'entre eux** : une relation personnalisée et durable dans une convergence d'intérêts, qui accompagne les différentes étapes de la vie de chacun.

Au cours de ses 178 années d'existence, Le Conservateur a su s'adapter à toutes les conjonctures, périodes de crise comme d'euphorie, grâce à la prudence et à l'expertise qui ont fait sa renommée.

Ce modèle unique, qui n'est jamais tombé dans les travers des effets de mode, sait donner de la valeur au temps.

Gilles
ULRICH

Président du Directoire



Le Conservateur, Maison de référence depuis 1844

FORT DE SON HISTOIRE ET DE SON EXPÉRIENCE,
LE GROUPE EST AUJOURD'HUI L'UN DES **ACTEURS MAJEURS**
DU MARCHÉ PATRIMONIAL.

16
53

NAISSANCE
DU SYSTÈME
TONTINIER

Il y a près de 370 ans, à la demande du cardinal Mazarin, le banquier Lorenzo Tonti imagine une nouvelle formule d'épargne destinée à faire fructifier les cotisations des adhérents à leur unique profit.

18
44

LES ASSOCIATIONS
MUTUELLES
LE CONSERVATEUR

Eugène et Just-Frédéric Riffault, respectivement censeur de la Banque de France et commandant de l'École polytechnique, modernisent le concept de la Tontine pour en faire un système d'épargne original, qui s'appuie sur une gestion financière sécurisante : c'est la création des Associations Mutuelles Le Conservateur, société à forme tontinière.

19
76

LES ASSURANCES
MUTUELLES
LE CONSERVATEUR

Cette société d'assurance à forme mutuelle permet au Groupe d'étendre son offre aux contrats d'assurance-vie, d'épargne, de retraite supplémentaire, de capitalisation et de prévoyance.

19
88

CONSERVATEUR
FINANCE

La création d'un établissement financier régi par la loi bancaire a participé à l'élargissement de l'offre en donnant l'accès à une épargne en compte-titres.

19
89

CONSERVATEUR
GESTION VALOR

Afin de créer et gérer sa propre gamme d'OPCVM, le Groupe donne naissance à Conservateur Gestion Valor, société de gestion de portefeuille.

19
96

CONSERVATEUR
PATRIMOINE

Notre pôle Dirigeants d'entreprise les accompagne dans le développement de leur patrimoine personnel et professionnel. Ses services en architecture ouverte permettent de mettre en place un accompagnement sur mesure.

263 000
SOCIÉTAIRES

650
AGENTS GÉNÉRAUX
D'ASSURANCE

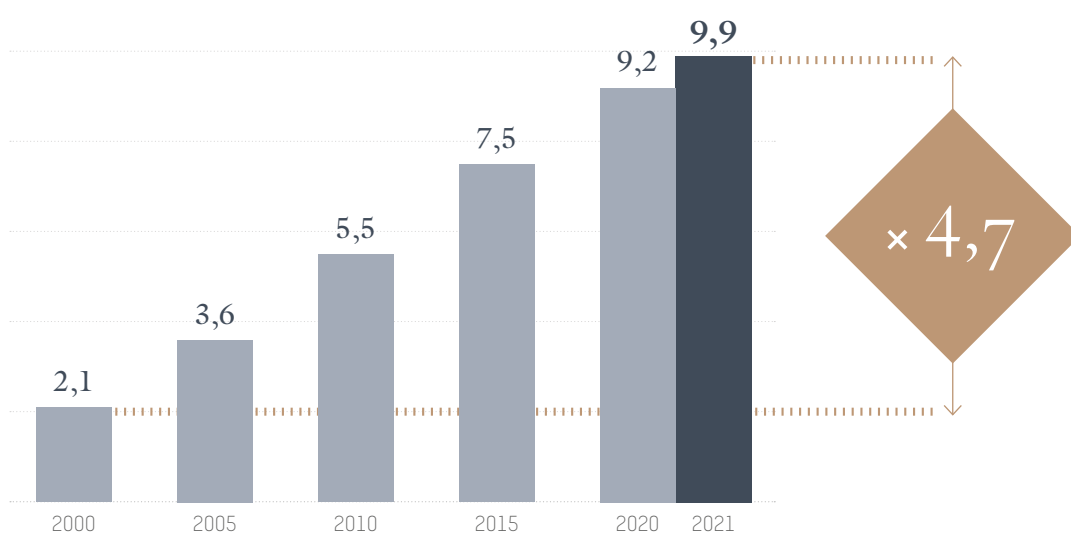
137 000
TONTINIERS

*Le Conservateur à Nantes,
1, rue Affre*

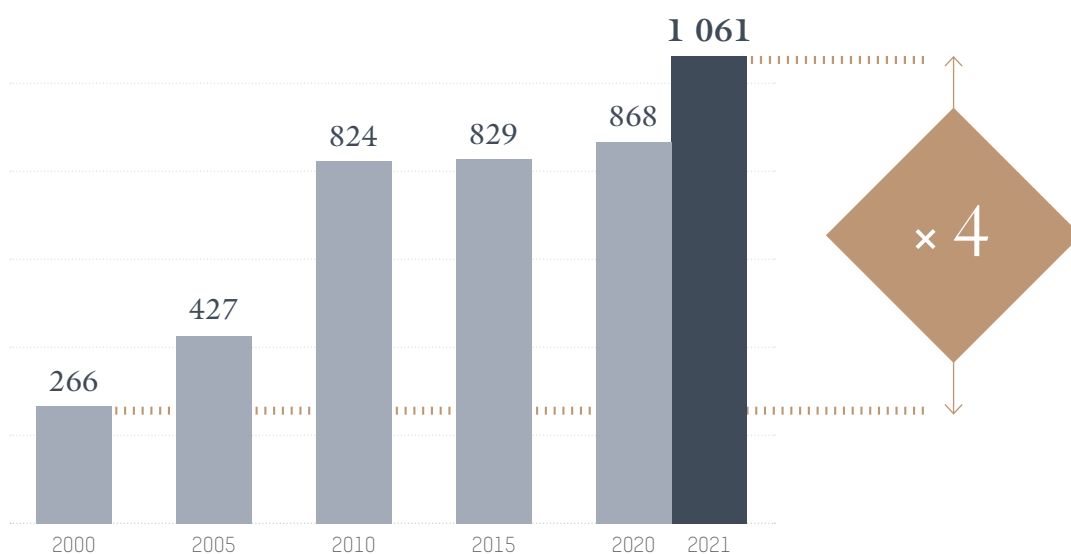
Les chiffres clés du Conservateur

DEPUIS VINGT ANS, NOTRE MAISON A VU LE MONTANT DE SON ENCOURS SOUS GESTION ET DE SON CHIFFRE D'AFFAIRES CROÎTRE DE FAÇON SIGNIFICATIVE.

PROGRESSION DE L'ENCOURS GROUPE GÉRÉ (MDS€)⁽¹⁾



PROGRESSION DE LA COLLECTE DU GROUPE (M€)⁽¹⁾



(1) Données internes au 31/12/2021.

Notre forte dynamique de croissance soutient encore davantage la solidité financière du Groupe. Notre très bon niveau de solvabilité démontre la robustesse de notre modèle, au service de notre objectif premier : la sécurité de votre épargne.

MARGE DE SOLVABILITÉ

La directive européenne « Solvabilité II » évalue la capacité des assureurs à disposer de fonds propres suffisants au regard du capital de solvabilité requis.

Nos taux de couverture montrent la solidité de nos sociétés d'assurance : ils couvrent très largement les exigences réglementaires ⁽²⁾.

⁽²⁾ Taux de couverture du capital de solvabilité requis au 31/12/2021.





Notre réseau vous accompagne dans la prise de décisions de gestion opportunes et dans l'élaboration de stratégies patrimoniales pérennes.

Nous serons ravis de vous accueillir au sein de nos locaux patrimoniaux partout en France. Nos agents généraux d'assurance peuvent également, à votre convenance, se rendre à votre domicile pour vous accompagner.



Proche de vous et proche de chez vous

LA DYNAMIQUE DE NOTRE MAISON REPOSE SUR LA PUISSANCE DE SON RÉSEAU, CONSTITUÉ DE **650 AGENTS GÉNÉRAUX D'ASSURANCE**, À VOS CÔTÉS DANS TOUTE LA FRANCE.

|||||||

NOS CONSEILLERS :
ARCHITECTES DE VOTRE PATRIMOINE

Nous engageons avec vous une réflexion globale qui dépasse le cadre purement financier pour analyser votre situation au regard des quatre axes patrimoniaux fondamentaux.



AXE ÉCONOMIQUE

Pouvoir privilégier la gestion par le temps pour tirer le meilleur parti de vos investissements.



AXE FISCAL ET SOCIAL

Analyser les trois piliers de la fiscalité patrimoniale : des revenus, du capital et de la transmission.



AXE CIVIL

Renforcer votre maîtrise et votre liberté de décision en matière de transmission dans un contexte d'allongement de la durée de vie.

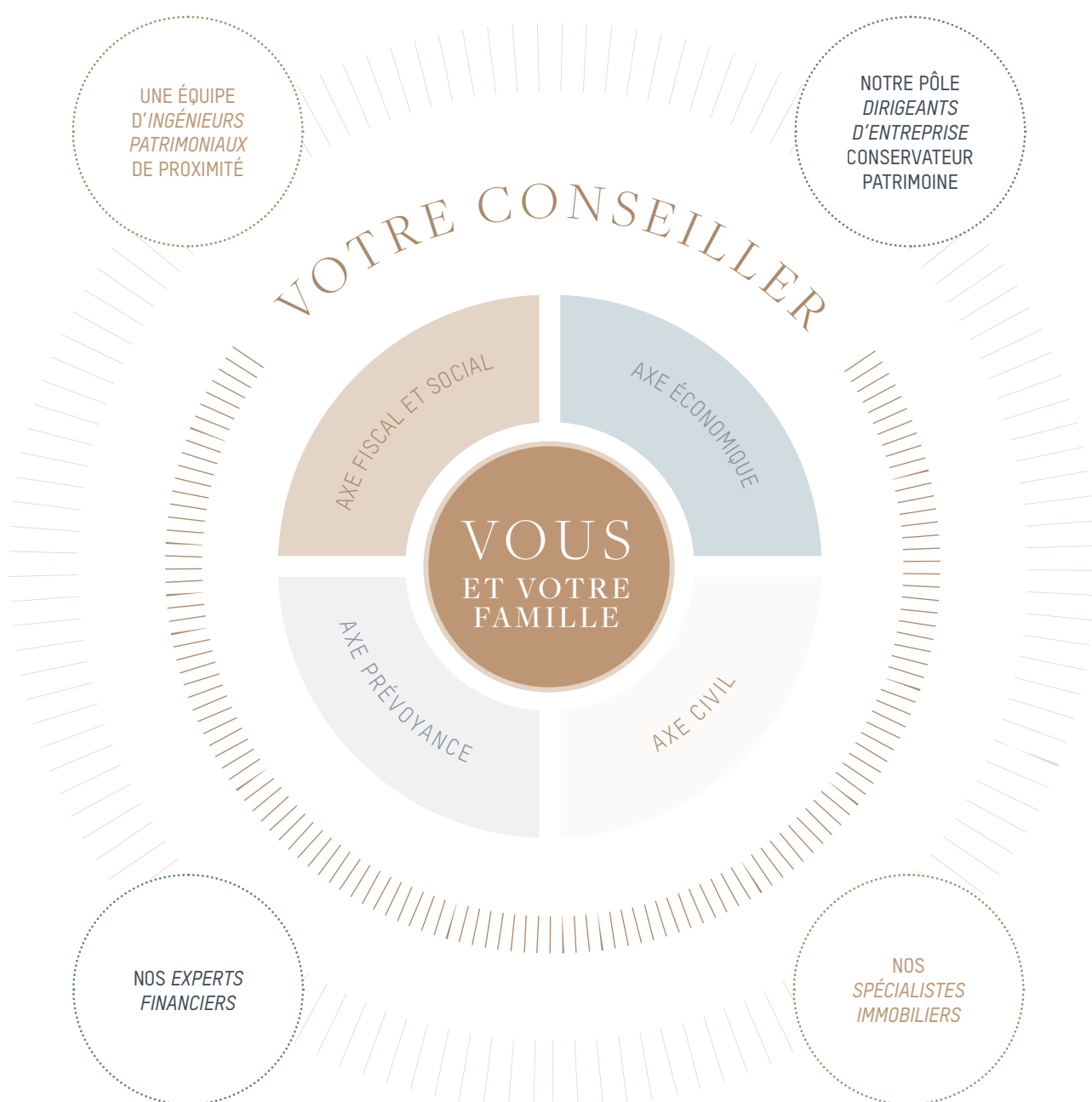


AXE PRÉVOYANCE

Concilier évolution de votre patrimoine et renforcement de la prévoyance pour assurer votre protection et celle de vos proches en cas de décès et de perte totale et irréversible d'autonomie.

Viser l'excellence pour votre satisfaction

**VOTRE CONSEILLER S'APPUIE SUR L'EXPÉRIENCE
ET L'EXPERTISE DÉVELOPPÉES AU SEIN
DU CONSERVATEUR.**





EXPERTS NATIONAUX

Consultés pour leurs connaissances spécifiques des questions macro-économiques, des actualités fiscales ou patrimoniales ou encore de l'offre financière, les experts du Groupe sont régulièrement invités à décrypter l'actualité. Aux côtés de nos conseillers, ils animent également des conférences tout au long de l'année et sont régulièrement consultés pour leur expertise dans la presse.



INGÉNIERIE PATRIMONIALE

Les conseillers du Conservateur bénéficient de l'appui d'un Ingénieur Patrimonial présent sur le terrain, intervenant sur des problématiques techniques relatives au patrimoine privé et professionnel. Il dispose notamment d'une expertise en droit de la famille (successions, donations), droit fiscal et droit des sociétés.



CONSERVATEUR PATRIMOINE

Notre réseau s'appuie également sur l'offre diversifiante de Conservateur Patrimoine, qui permet tant à sa clientèle privée qu'à sa clientèle de dirigeants d'entreprise d'accéder à la gamme la plus large de solutions patrimoniales présentes sur le marché.

*Le Conservateur à Amiens,
Maison Jules Verne
44, boulevard Jules-Verne*



Des solutions qui donnent de la *valeur au temps*

POUR CHAQUE BESOIN, DES **SOLUTIONS SUR MESURE**
AFIN DE RÉALISER SEREINEMENT VOS PROJETS DE VIE.

VOUS

VOTRE PATRIMOINE
PRIVÉ ET
PROFESSIONNEL

VOS PROJETS,
VOTRE FUTUR

VOS PROCHES,
VOTRE FAMILLE

◆
Constituer
et valoriser
votre
épargne

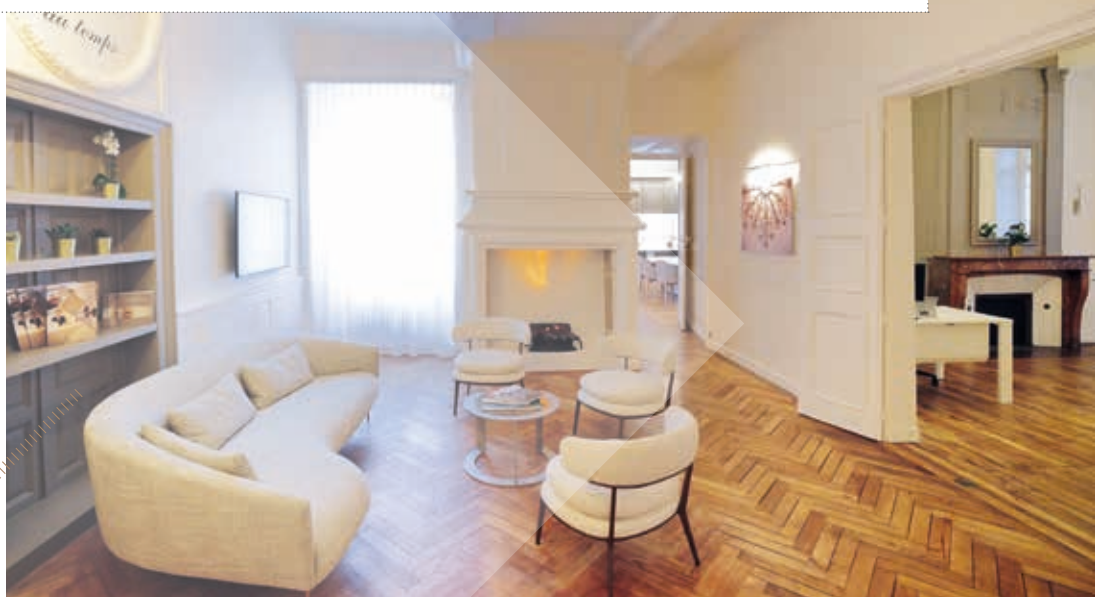
◆
Protéger
votre
patrimoine
et vos
proches

◆
Maîtriser la
fiscalité et
les revenus
de votre
patrimoine

◆
Anticiper
votre
retraite
et assurer
votre
autonomie

◆
Organiser
votre
transmission

*Le Conservateur à Rennes,
34, place des Lices*





LA TONTINE

Notre solution signature a démontré, depuis 178 ans, l'efficacité et la pertinence de sa gestion dans la valorisation d'un capital sur une période comprise entre 10 et 25 ans.



L'ASSURANCE-VIE

Conservateur Helios Patrimoine est reconnu pour ses performances et offre la liberté de répartir et diversifier votre investissement tout en organisant votre transmission. Il est le réceptacle privilégié des anciens contrats éligibles au transfert prévu par la loi Pacte (sans remise en cause de l'antériorité fiscale).



LE CONTRAT DE CAPITALISATION

Conservateur Helios Capitalisation est un outil complémentaire à l'assurance-vie et adapté à des situations complexes. Il peut être ouvert aux personnes morales sous conditions.



L'ÉPARGNE RETRAITE

Pour préserver votre qualité de vie et votre autonomie lors de la cessation de votre activité ainsi que l'avenir de vos proches, nous vous offrons une pluralité de réponses à combiner, intégrant le dispositif juridique de la loi Pacte (Plan d'Épargne Retraite).



LES SOLUTIONS ENTREPRISE

Anticipation de la cession d'entreprise, stratégies de emploi, gestion de trésorerie stable, transmission familiale... : notre Maison privilégie une approche globale et équilibrée du patrimoine professionnel et privé, intégrant l'analyse des dimensions financière, fiscale, prévoyance et civile de votre situation.



LA PRÉVOYANCE

Accédez à des solutions qui permettent d'anticiper sereinement l'avenir de vos proches et les conséquences des aléas de la vie, notamment grâce à des contrats garantissant les risques de décès et de perte totale et irréversible d'autonomie (PTIA) de la personne assurée.



LES PLACEMENTS FINANCIERS

Alliant l'expertise à la recherche de performance, notre gamme se compose de supports obligataires, diversifiés ou actions, au travers d'un compte-titres ou d'un plan épargne en actions et de solutions dédiées aux personnes morales (entreprises, associations, fondations...) pour la gestion de leur trésorerie stable.



L'OFFRE IMMOBILIÈRE

Dans une stratégie d'approche patrimoniale globale, notre offre très sélective intègre notamment les dispositifs Malraux, monuments historiques, démembrement et déficit foncier⁽¹⁾.

(1) Les dispositifs ci-dessus répondent chacun à une réglementation fiscale spécifique.

Nos solutions reconnues et récompensées

TONTINE



LABEL SÉLECTION PREMIUM⁽¹⁾
de la Tontine à Prime Unique
pour 2021-2022

CONSERVATEUR HELIOS PATRIMOINE



Le Revenu

TROPHÉE D'OR⁽²⁾ 2022
dans la catégorie contrats vie
des mutuelles



**LABEL SÉLECTION PREMIUM
ÉPARGNE PATRIMONIALE⁽³⁾**
pour 2020-2021

“ DYNAMISER SON ÉPARGNE AVEC LA TONTINE

Une fois de plus, la Tontine démontre dans le contexte fragile du moment sa capacité de résistance en cultivant l'art de faire du temps le meilleur des alliés patrimoniaux. »

Les Echos – Avril 2021

LesEchos

“ AVEC LA TONTINE, DOPEZ VOTRE POUVOIR D'ACHAT FACE À L'INFLATION

La Tontine présente l'avantage de ne pas avoir à gérer l'option de liquidité extrêmement coûteuse. [...] Cette caractéristique permet de diversifier les placements vers les marchés les plus porteurs à long terme et également d'opter pour une gestion en différentiel d'inflation. »

Le Revenu – Décembre 2020

Le Revenu

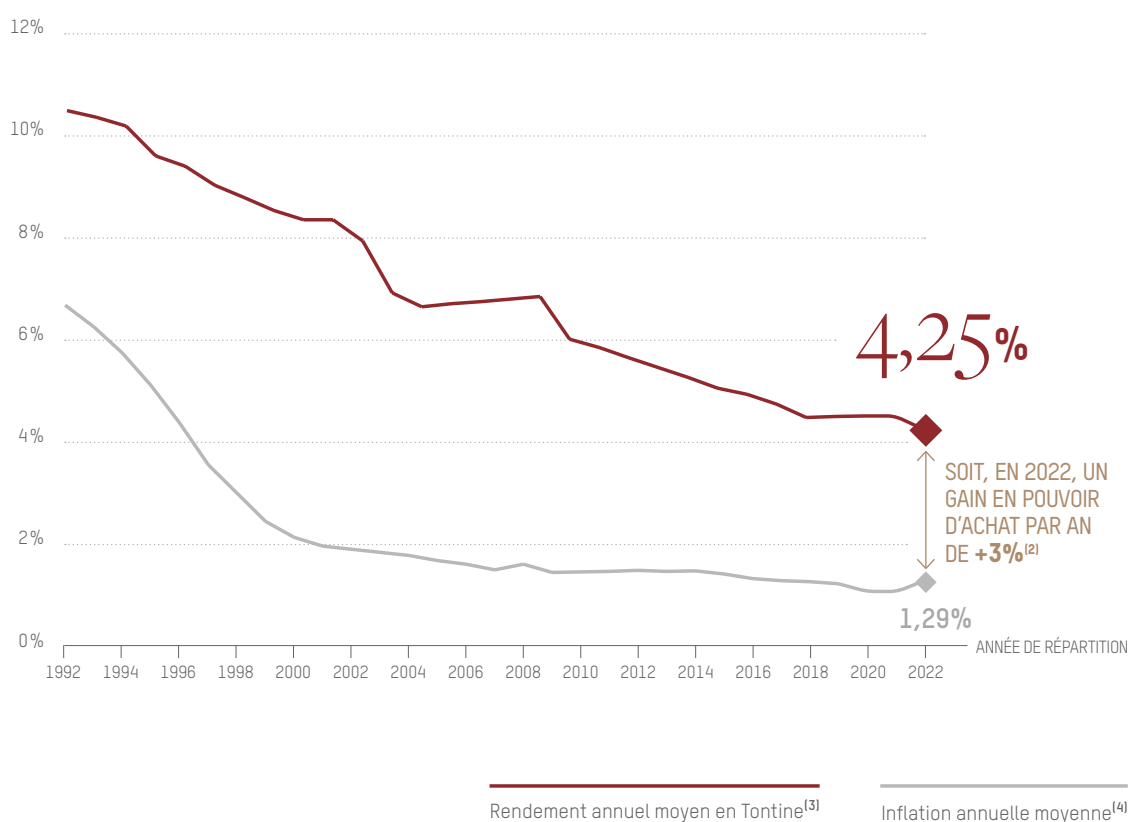
(1) Source : Good Value for Money (octobre 2021)

(2) Source : Le Revenu (mars 2022)

(3) Source : Good Value for Money (juin 2020)

PERFORMANCE DE LA TONTINE COMPARÉE À L'INFLATION⁽¹⁾

Exemple d'une adhésion en versement unique effectuée le 1^{er} janvier sur une durée de 15 ans à l'âge de 45 ans



(1) Inflation : source INSEE – Indice des prix à la consommation hors tabac France entière (métropole et DOM).

(2) Gain en pouvoir d'achat, comparativement à l'inflation, calculé au 1^{er} avril 2022 pour une cotisation unique versée le 1^{er} janvier 2007 à l'âge de 45 ans pour une durée de 15 ans au titre de l'adhésion à l'association collective d'épargne viagère échue le 1^{er} janvier 2022, par un sociétaire ayant, en complément et facultativement, adhéré à un contrat de prévoyance des tontiniers auprès des Assurances Mutuelles Le Conservateur.

(3) Rendement annuel, net de frais de gestion du contrat, hors fiscalité et prélèvements sociaux, calculé au 1^{er} avril pour une cotisation initiale versée au titre de l'adhésion à l'association collective d'épargne viagère le 1^{er} janvier, à l'âge de 45 ans pour une durée de 15 ans, aux différentes associations échues entre le 1^{er} janvier 1992 et le 1^{er} janvier 2022, par un sociétaire ayant, en complément et facultativement, adhéré à un contrat de prévoyance des tontiniers auprès des Assurances Mutuelles Le Conservateur.

(4) Inflation capitalisée sur une durée correspondant à celle servant de base pour les calculs du rendement annuel moyen en Tontine.

CET EXEMPLE, FONDÉ SUR DES PERFORMANCES PASSÉES QUI NE PRÉJUGENT PAS DES PERFORMANCES À VENIR, NE CONSTITUE PAS UN ENGAGEMENT CONTRACTUEL.

Découvrez nos solutions
sur conservateur.fr



Les Associations Mutuelles Le Conservateur, Société à forme tontinière,
entreprise régie par le Code des Assurances

Les Assurances Mutuelles Le Conservateur, Société d'assurance mutuelle,
entreprise régie par le Code des assurances

Conservateur Finance, Société de financement et entreprise d'investissement,
SA au capital de 9 000 000 € – RCS Paris B 344 842 596

Conservateur Gestion Valor, Société de gestion de portefeuille – Numéro d'agrément
AMF : GP – 04 000018, SA au capital de 480 000 € – R.C.S. Paris B 352 550 438 /

Conservateur Patrimoine, Société de courtage d'assurances et de transactions immobilières
et commerciales, SARL au capital de 400 000 € – R.C.S Paris B 405 007 964 – Immatriculée
à l'Orias sous le n° 07028730, Titulaire de la Carte professionnelle n°CPI 7501 2017 000 019
385 délivrée par la CCI de Paris – Garantie financière assurée par CGPA – Société d'assurance
mutuelle à capital variable – 125 rue de la Faisanderie – 75773 Paris Cedex 16

Siège social : 59, rue de la Faisanderie – 75116 Paris / CS 41685 – 75773 Paris Cedex 16
Tél. : 01 53 65 72 31 – Fax : 01 53 65 86 00 – E-mail : netinfo@conservateur.fr

Crédits Photos : ©Thomas Laisné / ©Yann Piriou / ©Philippe Jacob
Directeur de la publication : Gilles Ulrich – Date d'édition : mai 2022

Document non contractuel à caractère publicitaire